



SOCIETE SAS ST FORMATION 71

3229 Avenue Gabriel Voisin -- 71700 Tournus – Tel : 06.28.21.43.10

Mail : stformation71@outlook.fr

NDA : 27710286071 – N° Activité : 845.062.876 – N° TVA : FR35 845062876

R.C.S : MACON

PROGRAMME DE FORMATION CONDUITE DES GRUES DE CHARGEMENT

Selon la recommandation de la CNAMts R490

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Permettre aux salariés novices ou expérimenté de se former ou d'actualiser leurs connaissances liées à la conduite et aux règles de sécurité relatives aux Grues de Chargement de la recommandation R490 avec ou sans télécommande.

MODALITE D'ACCES

Inscription préalable Minimum 48 heures avant le début de la formation par retour de convention signée.

Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre la formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

PUBLIC :

Toute personne amenée à conduire des Grues de Chargement. Conducteur débutant souhaitant obtenir le CACES®.

Pré-requis :

Présenter les aptitudes médiales requises,
Être âgé de 18 ans minimum,
Nombre de participants 6 max.

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

Formation Théorique : un formateur spécialisé dans la conduite et la manipulation des Grues de Chargement, une salle, cours Power Point vidéo projetés, remise d'un livret en fin de formation.

Formation Pratique : une Grue de Chargement de la catégorie, aire d'évolution, balisage.

(cônes de chantier, panneaux)

Mise à disposition des équipements de protection individuelle par nos soins (casques, lunettes, gants, protection auditive).

Prévoir les chaussures de sécurité.

Suivi de la formation : le suivi est individualisé par le formateur et la formation adaptée aux besoins et aux niveaux de chaque participant et permet ainsi d'anticiper les lacunes de chacun.

DUREE : 14H (en Recyclage) ou 21H (en Initial)

EFFECTIF : Maximum 6 personnes

HORAIRES : 8H30-12H00 / 13H30-17H00

Suivi et sanction de la formation :

Feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation & certificat CACES® en cas de réussite aux examens.

Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation :

Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire :

Enquête de satisfaction

SUIVI -ÉVALUATION :

SANCTION VISEE :

Certification d'Aptitude à la Conduite de Grue de Chargement en Sécurité (CACES®) pour les Nacelles conforme à la recommandation R490 modifiée de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) délivré par l'organisme testeur habilité par l'INRS.

Code RS : R490 Avec ou sans Option T : 5118 -- Date Echéance Enregistrement : 02/03/2025